

FICHE PROGRAMME

INCENDIE

Référence : PR1086

S.S.I.A.P 3

(Service sécurité incendie et d'assistance aux personnes)

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

Pré requis :

Etre titulaire de l'ERP2, de l'IGH 2 ou du SSIAP 2 et avoir exercé ces fonctions pendant au moins 3 ans ou être titulaire d'un diplôme de niveau IV de l'éducation nationale.

Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005.

Etre titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS).

Profil du stagiaire :

Postulants chef de service de sécurité incendie en établissement recevant du public ou en immeuble de grande hauteur.

N.B. : Les personnes titulaires du DUT hygiène, sécurité, environnement option « protection des populations sécurité civile ou de l'attestation du ministre de l'intérieur peuvent obtenir l'équivalence du SSIAP 3 (stages référencés : MC-DUT – SSIAP 3 -24H et MC-AM-SSIAP3-50H).

Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer et diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes des biens au sein des ERP et des IGH.

Pouvoir conseiller le chef d'établissement.

Etablir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours.

Gérer le budget du service.

Durée : 6 semaines (210 heures (sur mesure) + visites + examen)

Effectif : Groupe de 6 à 12 participants.

Format :

Présentiel

Programme :

Le feu et ses conséquences : le phénomène, le comportement du feu, la mise en œuvre des moyens d'extinction.

La sécurité incendie et les bâtiments : matériaux de construction, études de plans, outils d'analyse.

La réglementation incendie : organisation générale, classement des bâtiments, dispositions constructives et techniques, moyens de secours, visites, accessibilité des personnes handicapées.

Gestion des risques : analyse des risques, réalisation des travaux de sécurité, documents administratifs.

Conseils au chef d'établissement : information de la hiérarchie, veille réglementaire.

Relation avec les commissions de sécurité : le registre de sécurité.

Management de l'équipe de sécurité : organisation du service, encadrement.

Matériel pédagogique et technique :

Salle de formation permettant l'accueil de 10 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés

Description du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants

Une attestation individuelle de formation sera délivrée au(x) candidat(s).

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer.

Expérience dans le domaine en rapport.

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.

Document délivré si réussite à l'examen :

Une attestation de stage du centre de formation

Diplôme SSIAP 3

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Recyclage :

Conformément à l'arrêté du 02 mai 2005, en matière de formation de sécurité incendie, un recyclage triennal par un centre de formation agréé est obligatoire.

Il est officialisé par une attestation de stage du centre de formation

Tarifs : nous consulter